



Ville de Genève Direction générale 24 DEC. 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Service de surveillance
des communes
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3962
1211 Genève 3

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/FMU/1217/18

Genève, le 20 décembre 2018

Concerne : Modification de l'arrêté N° 20 du 13 septembre 1983

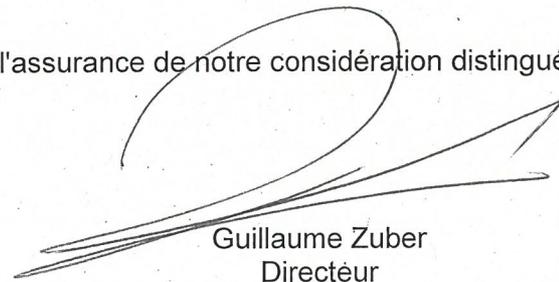
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de l'acte du Conseil municipal de votre commune du 5 décembre 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 13 décembre 2018
Date légale d'affichage : 13 décembre 2018
Fin délai référendaire le : 4 février 2019

Diffusion
M. Kanaan
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-documentation